

**GCL
46 rue de la Chaume
88160 LE THILLOT**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de
l'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition du mardi 14 Octobre 2025**
18H10

Sont présents:

Jean-Pierre RAMPAZZO Président
Antoine CUNAT Vice-Président
Gérard COMTE Trésorier
Brigitte RAMPAZZO Secrétaire
Jean-Marie DANIEL Membre du Comité
Claude GERMAIN Membre du Comité
Christophe HERVAS Membre du Comité
Arnaud BREDELLE
Anaïs SCHMITT
Jean-Luc VALDENAIRE

Sont absents excusés:

Daniel REDOUTE Membre du Comité
Irène VALDENAIRE Membre du Comité
Denis DUVAL
Georges LALOT

Invité Absent:

Le représentant du Comité des Vosges.

L'AG débute à 18H10.

Le Président Jean-Pierre RAMPAZZO salue les présents et demande un moment de recueillement pour honorer la mémoire de Pierre COMTE ancien joueur et trésorier général du GCL. Nous sommes 10 présents sur 14 licenciés représentant les 2/3 requis pour la validité des votes. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer valablement.

1) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2024.

Le Président demande à l'assemblée s'il doit lire le compte-rendu dont chacun a pu prendre connaissance dans la mesure où il a été affiché pendant six mois et qu'il est toujours visible sur le site du GCL, à l'unanimité l'assemblée le dispense de cette lecture et approuve ce compte-rendu.

2) Rapport moral et d'activités de la saison 2024-2025.

Le rapport moral et d'activités 2024-2025 présenté par le Président après discussion est adopté à l'unanimité.

Le GCL engagera donc une équipe en CDC Vétéran et une en CDC Open et ne demandera pas d'organisation de concours officiels.

**Six concours hivernaux 8 Doublettes homogènes seront organisés cette saison.
Le prix de la licence est fixé à 30 € pour tout nouveau joueur.**

3)Rapport financier 2024-2025.

Le rapport financier présenté par le Trésorier fait apparaître un excédent de 63,09 € pour 4 369,92 € de recettes et 4 306,83 € de dépenses ce qui avec le solde 2024 nous donne une disponibilité de 3 556,27 €.

Les frais de déplacement des CDC à la charge des joueurs s'élèvent à 1 300 € et ceux de restauration pris en compte par le club à 130 €.

Le parc informatique a été renouvelé pour une somme 1 105 € .

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

4) Budget prévisionnel 2024-2025.

Le Trésorier a présenté un budget prévisionnel en équilibre à hauteur de 3 500 € , après discussion l'Assemblée adopte ce budget à l'unanimité.

5) Élection du comité et du bureau pour l'Olympiade 2025-2028.

Le Président rappelle que nos statuts nous impose un comité d'activité de 9 membres qui élisent un bureau constitué d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Irène VALDENAIRE ne reprenant pas de licence elle ne peut plus siéger au comité le Président propose de la remplacer par Jean-Luc VALDENAIRE ce qui est accepté à l'unanimité.

En conséquence le comité d'activité jusqu'à la fin de la mandature est le suivant :

Président : Jean-Pierre RAMPAZZO

Vice-Président : Antoine CUNAT

Secrétaire : Brigitte RAMPAZZO

Trésorier : Gérard COMTE

Membres : Jean-Marie DANIEL

Claude GERMAIN

Christophe HERVAS

Daniel REDOUTE

Jean-Luc VALDENAIRE

Les vérificateurs aux comptes sont ceux du GCL.

Arnaud BREDELLE et Anaïs SCHMITT mutent pour raisons professionnelles.

Deux joueurs mutés sont susceptibles de grossir nos rangs la saison prochaine.

6) Questions diverses.

La journée d'intégration avec l'ASSHV de SAINT-AME qui n'a pas pu avoir lieu en 2025 sera reconduite le 6 juin 2026 sous la responsabilité de Jean-Marie DANIEL, elle nécessitera la présence de cinq joueurs et débutera à 9h.

Suite à des démissions le CD88 est incomplet, après l'information faite par le Président personne ne souhaite être candidat, il en est de même pour l'arbitrage et pour une formation d'éducateur.

Il informe que les inscriptions pour les championnats passeront de 5 € à 6 €, d'autre part le tarif des mutations pour les joueurs non classés est désormais de 50 €.

Il se rendra à l'Assemblée Générale Départementale le dimanche 23 novembre à PLOMBIERES , il sera accompagné de la Secrétaire et de Jean-Marie DANIEL, Christophe HERVAS donnera une réponse prochainement.

Le Président rappelle que toutes les informations dont l'état des finances se trouvent sur le site du GCL qui est mis à jour régulièrement.

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 18H40 et invite tous les participants à prendre le verre de l'amitié.